

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabrique B U I C K	Type Electra 225 Limited (6 places) modèle 4CX69	Fiche d'homologation N° CH 0330 52
Constructeur BUICK MOTOR DIVISION of G. M. C. Flint (USA)			
Identification "Electra 4CX69" et "CH 0330 52" sur la plaquette du constructeur			
"4X69K.." devant le N° du châssis			
Plaquette constr. à droite, à l'intérieur de l'aile			
N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise			
Ident. du moteur "K" à gauche, à l'avant sur le bloc, derrière la pompe à eau (frappé par l'importateur)			
Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Biel/Bienne			
Véhicule homologué : =	Symboles fixes dans code du type	4X69K.. / 4CX69	
Châssis			
Nombre d'essieux 2	Nombre de roues mécanique, assistance hydraulique	4	
Direction Transmission boîte automatique			
Nombre de vitesses 3	Entrainement sur roues arrière		
Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV-disques/AR-exp.internes, avec assistance par dépression, sur toutes les roues			
Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR			
Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire			
Ralentiisseur Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée		
Carrosserie			
Nombre de portes 4	Indic. vit. SAE-J-4c **)	km/h	
Cintures sécurité Rétroviseur	Rétroviseur	intérieur + gauche	
Cale Antivol	Atelage	-	
	Verrouillage de la direction		
Nombre de places t 6 sv 3	centre	ar 3	
Dimensions	Int. ext		
Longueur 15640	Empattements	3020	
Largeur 1960		/	
Hauteur 1450	Vole Voiles	av (+) ar (+)	
Porte à faux lat. av ar	Brassage	g 12250 d 12300	
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
Moteur			
Marque OLDSMOBILE	Type	V8-403 4bb1 (K)	
Construction V	Temps	4	
Carburant ess	Position	avant	
Refroidisse. eau	Nombre cylindr.	8	
Aérosol 110,52	Course	85,98	
Cylindrée 65,95	CV-Impôt	33,59	
Puissance en CV 185 SAE-net	à t/min	3600	
Bruit 71 dB/A à t/min		3600	
Silencieux 2 = 540x260x120 : 460x60 100 mm			
Mesure des gaz EGC-15		*	
Déparasitage OCE, annexe B, chiffres 3+4 = D			
Poids	avant	arrière	total
Poids à vide 1075		845	1920
Charge utile 155		265	420
Poids total 1230		1110	2340
Garantie fabr. GR 78 - 15			2481
Dimens. pneus R / 1,8	GR 78 - 15	(Variantes +)	
Ply / bar R / 2,0		voir	
Charge 1300		remarques)	
pour Vmax 180	1360		
	180		
Garantie poids remorquable avec frein 1811			
Garantie poids remorquable sans frein 454			
Garantie poids de l'ensemble -			
Poids remorquable testé -			
Vitesse maximale selon le constructeur 180 km/h			
Vitesse maximale testée -			

Equipement §)

Feux de route

Feux de croisement

Feux de position

Feux rouges

Feux stop

Clignoteurs

Catadioptres

Feux de gabarit

Feux complément.

Eclairage plaque

Essuie-glace

Avertisseur

4/ SEALED BEAM SAE DOT H... 2/1A + 2/2A

2/ SEALED BEAM SAE DOT H... 2 A (extérieurs)

1(2)P 77 GUIDE 4B DOT

DOT A(2)I(2)S(3)T 77 GUIDE 4C

DOT A(2)I(2)S(3)T 77 GUIDE 4C

av voir feux pos. ar voir feux rouges

av _____ ar SAE A-68 DOT

av _____ ar oui

1/ séparé

2/ balais avec/ lave-glace

DELCO REMY AtF

ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du

Voiture de tourisme

véhicule

B U I C K Electro 225 Limited

Marque et type

Homologation

N° CH 0330 52

Carrosserie

limousine

Places

total

6 avant 3

Poids à vide

1920

Carburant

B

Charge utile

=

CV-impôt

33,59

Poids total

2481

Cylindrée

6595

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Masque des ray : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, dans montant de porte.

**) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.

+) Variantes de pneus : HR 78 - 15 AV 1430 (1,8) AR 1500 (2,0) V-max. varie selon la marque, minimum 180 km/h
205 HR 15 1210 (2,0) 1320 (2,2) 210 km/h
225/70 HR 15 1230 (2,0) 1320 (2,2) 210 km/h

Variantes de jantes : 15 x 6 JJ voies AV 1580 mm AR 1550 mm
15 x 7 JJ 1570 mm 1540 mm

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV d'origine doivent être débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent fonctionner simultanément;
- les ampoules orange des feux de position/clignoteurs AV sont remplacées par des blanches;
- les catadioptres d'origine sont trop à l'intérieur; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs AR doivent être remplacées par des 18/5 W; la puissance des ampoules, lorsqu'elle diffère de celle d'origine, doit être marquée de manière durable et bien visible;
- l'ampoule séparée du feu rouge GE168 doit être enlevée y compris le socle;
- les feux blancs aux montants de custodes doivent être débranchés;
- les feux de virage avant doivent être débranchés;
- le catalyseur, dans son état original, peut rester sur le véhicule.

A noter dans le permis de circulation: (102) - Charge utile de la galerie maximum 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 10.01.77

Homologation fédérale des types de véhicules